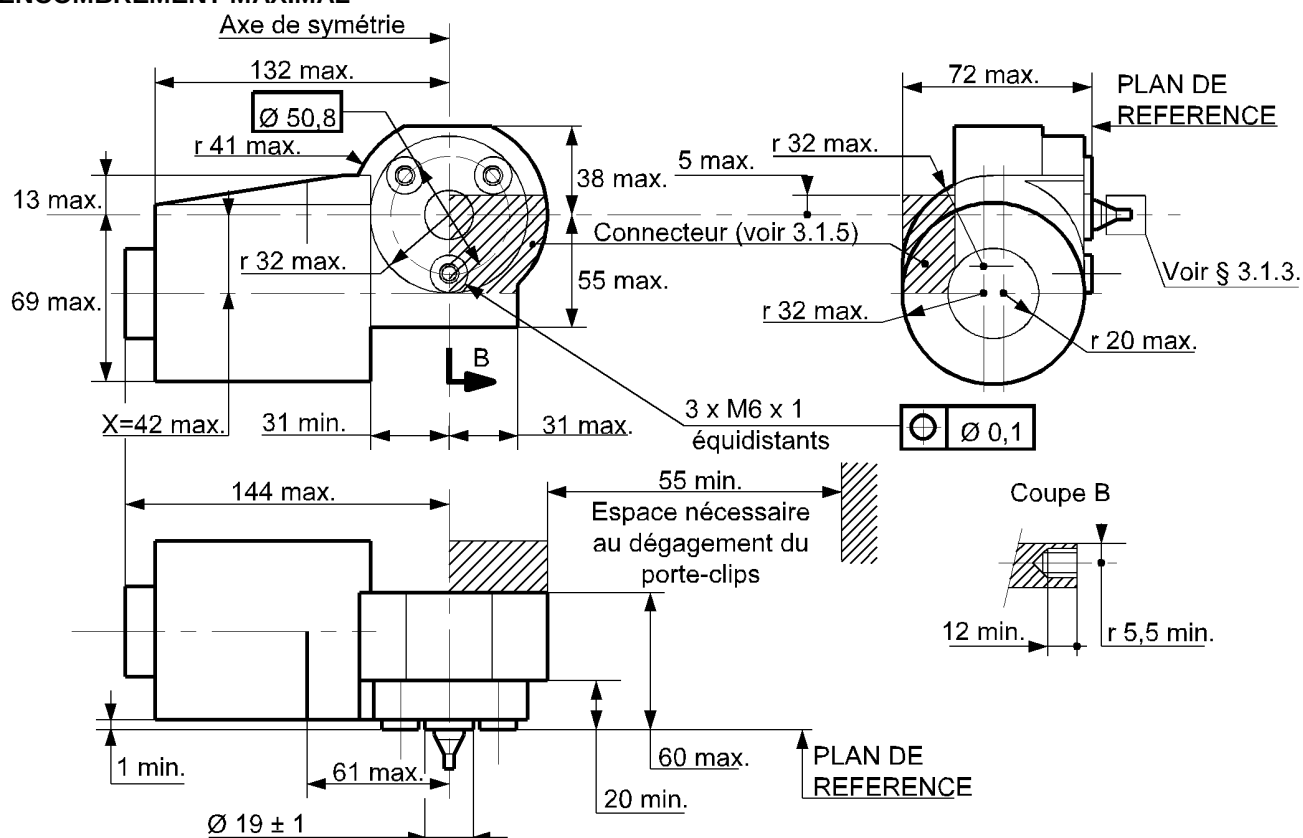


MOTO-REDUCTEURS D'ESSUIE-VITRE AVANT

Page 1/22

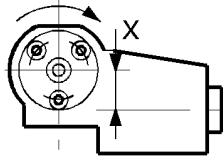
SANS RESTRICTION D'UTILISATION

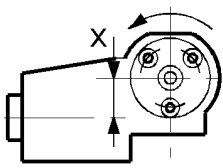
ENCOMBREMENT MAXIMAL



DESIGNATION :

MOTO-REDUCTEUR ESSUIE-VITRE AV 12V

TYPE	NUMEROS		
	CLASSE A *	CLASSE B *	CLASSE C *
Sortie à gauche	79 05 562 005	79 05 562 015	79 05 562 045
			

MOTO-REDUCTEUR ESSUIE-VITRE AVANT		C86 6250	2/22
Sortie à droite 	79 05 562 025	79 05 562 035	79 05 562 055

* Voir annexes 2 à 8.

SPECIFICATIONS

SOMMAIRE

1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	3
2. PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES	3
3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	4
3.1. CONCEPTION	4
4. ESSAIS DE FONCTIONNEMENT	6
4.1. CONDITIONS GÉNÉRALES D'ESSAIS	6
4.2. ORDRE DES ESSAIS	6
4.3. DÉFINITION DES ESSAIS	7
ANNEXE 1	12
ANNEXE 2	13
ANNEXE 3	14
ANNEXE 4	15
ANNEXE 5	16
ANNEXE 6	17
ANNEXE 7	18
ANNEXE 8	19
ANNEXE 9	20
ANNEXE 10	21
5. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	22
5.1. HISTORIQUE	22
5.2. DOCUMENTS CITÉS	22
5.3. EQUIVALENT À :	22
5.4. CONFORME À :	22
5.5. MOTS CLEFS	22

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente norme définit les essais à effectuer et les résultats à obtenir avec les moto-réducteurs électriques à deux vitesses, actionnant le mécanisme de nettoyage des pare-brise.

Elle indique l'encombrement maximal des appareils et le dégagement nécessaire au débranchement des connecteurs.

2.PRESCRIPTIONS GENERALES

Les prescriptions générales sont celles du cahier des charges B20 0110 dont les paragraphes ci-dessous sont complétés comme suit :

C - APPROBATION DES FOURNITURES

Nombre de pièces pour approbation : 10.

D - PRESENTATION DES DEFINITIONS FOURNISSEUR

Le fournisseur doit remettre :

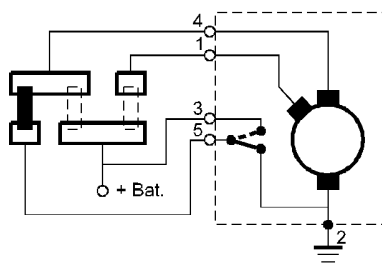
- Un plan d'ensemble avec cotes : d'encombrement, de fixation, de l'arbre de sortie, position du connecteur électrique, sens de rotation du moteur.
- Une fiche technique suivant annexe 10.
- Un rapport d'essais conforme à la présente norme.

3.1.5. BRANCHEMENT ELECTRIQUE

Schéma de branchement pour moteur 2 vitesses : voir schéma ci-dessous.

REPERES

- 1 Grande vitesse
- 2 Masse
- 3 Alimentation arrêt automatique
- 4 Petite vitesse
- 5 Retour arrêt automatique



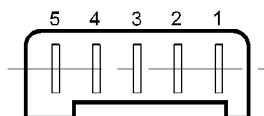
-Connecteur : intégré au moteur, voir page 3.

-Languettes de raccordement : les raccordements électriques doivent être réalisés à l'aide de languettes à trou 5 x 0,8 suivant la norme NF R 13-431 ; celles-ci doivent être en cuivre ou en laiton et protégées par un étamage électrolytique Sn 4 défini par la norme B15 4210 ou argentées (revêtement d'épaisseur 1 m min.). Les champs de languettes peuvent être bruts de découpe. Les contacts intérieurs peuvent éventuellement être graissés suivant les indications du plan fournisseur approuvé. Les languettes de raccordement doivent être graissées avec de la graisse "Esso 3557" ou équivalente si demandé au plan fonctionnel.

-Logement du porte-clips : logement rep. 9 - 5 voies - pour porte-clips de 5 au pas de 5, blanc (B12 5110).

-Repérage des voies dans le logement : voir figure ci-après.

Pour mémoire :



3.1.6. PROTECTION CONTRE LES INTEMPERIES ET LA CORROSION

-Contre les projections d'eau :

Si l'étanchéité à l'eau du moto-réducteur s'avère nécessaire :

(1) Celle-ci est définie contractuellement avec le fournisseur.

(2) Le moto-réducteur est soumis à l'essai d'étanchéité à l'eau défini au § Etanchéité à l'eau.

-Contre la corrosion :

Les pièces sont protégées, au choix du fournisseur, pour satisfaire à l'essai au brouillard salin, cf. § Essai au brouillard salin.

3.1.7. ETANCHEITE A LA GRAISSE

De légères traces huileuses peuvent être tolérées mais aucune chute ou projection de graisse ne doit être constatée pendant les essais.

4.ESSAIS DE FONCTIONNEMENT

4.1.CONDITIONS GENERALES D'ESSAIS

Nombre de pièces pour essais : 10 pièces.

Tension d'essai : 13,5 V $\pm$ 0,1 V.

Température d'essai : 23 °C $\pm$ 5 °C.

4.2.ORDRE DES ESSAIS

DESIGNATION DES ESSAIS	MOTO-REDUCTEUR N°											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Rodage	X	X	X	X	X	X	X					
Performances	X	X	X	X	X	X	X					
Niveau sonore	X	X	X	X	X							
Arrêt automatique	X	X	X	X	X							
Jeu angulaire de l'arbre de sortie	X	X	X	X	X							
Essai à basse température	X	X										
Essai à haute température	X	X										
Essai arbre de sortie bloqué	X	X										
Tenue à la surcharge du mécanisme réducteur			X	X	X							
Essais en endurance			X	X	X							
Tenue aux vibrations						X	X					
Tenue des connexions électriques						X	X					
Essai de rigidité diélectrique	X	X										
Etanchéité à l'eau (si elle est exigée)						X	X					
Tenue au brouillard salin								X	X	X		
Mesure de la longueur utile des balais neufs										X		

MOTO-REDUCTEUR ESSUIE-VITRE AVANT	C86 6250	7/22
-----------------------------------	----------	------

4.3.DÉFINITION DES ESSAIS

4.3.1.RODAGE

Le moteur doit être rodé 8 heures à grande vitesse et à vide.
Sauf indication contraire, avant tout essai, les moteurs seront ramenés à température ambiante.

4.3.2.PERFORMANCES

4.3.2.1.Courbes caractéristiques à froid pour les deux vitesses de fonctionnement

- Vitesse fonction du couple $N = f(C)$.
- Intensité fonction du couple $I = f(C)$.

Ces courbes sont obtenues en utilisant le montage et la liaison moto-réducteur-frein définis en annexe 1 et par application de couples résistants, croissant du couple nul au **couple de blocage**. Durée de la mesure entre 10 et 15 s. L'axe de l'induit est en position horizontale.

Exigences :

- Les courbes doivent être situées entre les limites figurant sur les annexes,
 - N° 2 pour la classe A, petite vitesse
 - N° 3 pour la classe A, grande vitesse
 - N° 4 pour la classe B, petite vitesse
 - N° 5 pour la classe B, grande vitesse
 - N° 6 pour la classe C, petite vitesse
 - N° 7 pour la classe C, grande vitesse
 - La différence entre grande et petite vitesses pour le couple C_0 doit être supérieure à 20 tours par minute.
- ##### 4.3.2.2.Fonctionnement sous couple stabilisé

Appliquer successivement les couples : C_0 en petite vitesse, C_5 en petite vitesse, C_0 en grande vitesse et C_6 en grande vitesse. Pour chacun de ces couples et après stabilisation de la température, prise sur la carcasse extérieure côté moteur, relever les valeurs de l'intensité I , de la vitesse de rotation N et de la température θ . La température est considérée comme stable pour une variation $\leq 1^\circ\text{C}$ en 10 minutes. Pour cette mesure le revêtement de la carcasse doit être localement retiré.

Exigences :

Les valeurs de l'intensité I et de la vitesse de rotation N doivent être comprises dans les limites portées en annexe 8 et la température θ doit être inférieure à 150°C .

4.3.3.NIVEAU SONORE

Le moteur est suspendu par des fils non métalliques dans un local à faible réflexion ayant un bruit de fond inférieur à 40 dB (A).

Le microphone est placé dans l'axe de l'arbre de sortie du moteur à 10 cm de son extrémité.

Exigences :

Le niveau sonore ne doit pas excéder 60 dB (A) pour les deux vitesses de fonctionnement à vide.